

Agropôle du Marault - CS 70001 - 58470 MAGNY-COURS Tél: +33(0)3 86 59 77 00 - Fax: +33(0)3 86 59 77 19

E-mail: contact@charolaise.fr Site: www.charolaise.fr

REF. FM/MP 080

Objet : Concours Sommet de l'Elevage 2019

Magny-Cours, le 28 juin 2019

Cher(e) Adhérent(e),

Le Sommet de l'Elevage aura lieu les **Mercredi 2, Jeudi 3 et Vendredi 4 octobre 2019.** La race Charolaise dispose cette année encore de 63 stalles.

Le concours charolais aura lieu le Mercredi 2 Octobre 2019 de 16 h 30 à 19 h 00.

Attention, nous vous informons que la priorité sera donnée aux éleveurs participant au Concours National Adultes 2019.

Les animaux engagés doivent correspondre aux sections suivantes :

* 1ère section : Taureaux à fortes aptitudes bouchères nés du 01/08/2017 au 31/07/2018

* 2^{ème} section : Mâles nés du 01/08/2017 au 31/07/2018 * 3^{ème} section : Mâles nés du 01/08/2016 au 31/07/2017

* 4^{ème} section : Mâles nés avant le 01/08/2016 (peut être divisé en 2 en fonction des animaux engagés).

* 5^{ème} section : Femelles nées du 01/08/2017 au 31/07/2018 * 6^{ème} section : Femelles nées du 01/08/2016 au 31/07/2017

* 7^{ème} section : Femelles suitées nées entre le 01/08/2015 et le 31/07/2016.

* 8^{ème} section : Femelles suitées nées avant le 01/08/2015.

Pour participer au concours, les vaches suitées doivent avoir vêlé du 01/08/2018 au 31/07/2019 et élevé leur veau. Elles devront être présentées dans les sections accompagnées de leur veau.

En plus des champions, deux prix sont attribués :

* IBOVAL Femelles : Vache suitée ayant le meilleur ISU * IBOVAL Mâles : Taureau ayant le meilleur ISEVR.

Vous trouverez ci-joint les conditions sanitaires ; elles sont également disponibles sur le site www.charolaise.fr

Nous insistons sur le fait que l'organisation « Sommet de l'Elevage » prévoit, comme les années antérieures, de réaliser un catalogue des éleveurs exposants. Pour l'image de votre cheptel et de la race, remplissez avec le plus grand soin la fiche de renseignements.

Les engagements devront s'effectuer en ligne sur le site https://concours.charolaise.fr/ avant le 2 Août 2019 impérativement ; tout animal engagé après cette date ne sera pas pris en compte. Après enregistrement de vos engagements, merci d'éditer et de nous retourner le document récapitulatif accompagné de votre règlement (25 €TTC par animal engagé à l'ordre du Herd Book Charolais) pour que votre participation soit effective.

Une Commission de Sélection choisira ensuite parmi les candidats, les animaux retenus pour la présentation.

Veuillez agréer, Cher(e) Adhérent(e), l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Nouveau lien pour vous connecter au logiciel concours : https://concours.charolaise.fr/

P. LANGEVIN

